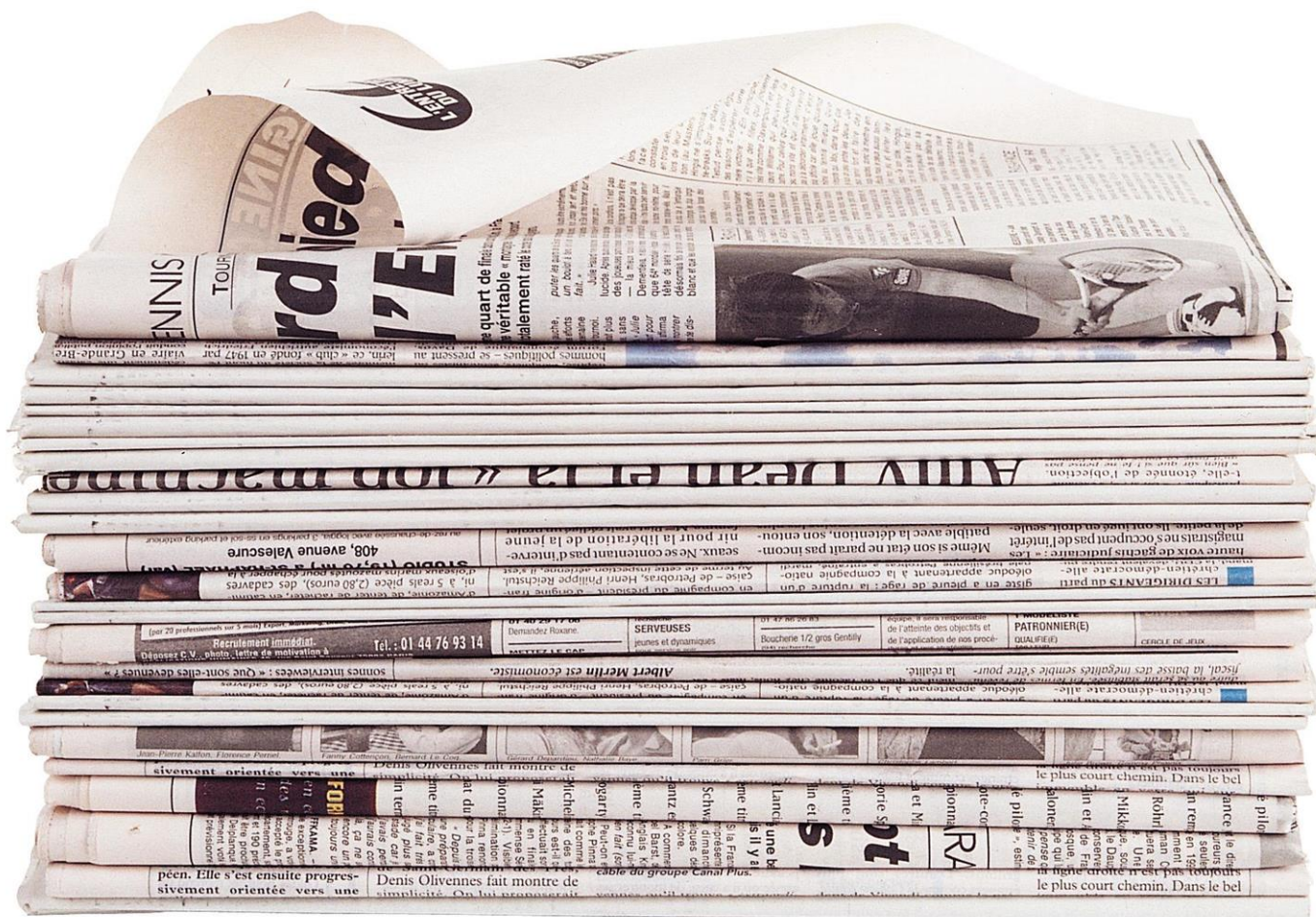


REVUE DE PRESSE



29 SEPTEMBRE 2015
> 12 OCTOBRE 2015



Nouvelle saison pour la Filoche

La nouvelle saison de la filoche mettra la Russie et le papier sous ses projecteurs

Toute l'équipe de la Filoche est prête pour cette nouvelle saison, la 6e, qui démarre demain vendredi 2 octobre, à 18 h 30, et qui mettra la Russie et sa culture sous ses projecteurs.

Le lancement de la saison sera aussi l'occasion de lancer le cycle thématique « Papier culte ! » avec un programme condensé et varié. Des expositions présenteront le papier sous toutes ses formes avec les artistes Aurèle Duda, Sarah Poulain et Eric Martina. Tous font du papier le matériau de leurs créations artistiques : Aurèle Duda crée des installations légères et évocatrices à partir d'origamis (papiers pliés) ; Sarah Poulain découpe minutieusement des papiers pour créer des images inspirées de la culture pop et Eric Martina réalise des volumes à partir de cartons découpés et pliés. Le public pourra aussi s'essayer à réaliser des figurines de papier avec les modèles de « papercraft » de l'association Kyosai. Le spectacle de danse sera aussi de la partie avec la compagnie Averses qui présentera une pièce au nom évocateur de « Quand la danse s'empare du papier... ». Dès 20 h, le pblic aura le plaisir de découvrir l'art du pliage de papier en compagnie de l'artiste messin Aurèle Duda, spécialiste de l'origami. Cette rencontre mêlera histoire du pliage, des démonstrations et la mise en pratique par le public des bases de l'origami. Si tout le monde connaît maintenant la Filoche, son équipe tient aussi à souligner que les activités dépassent largement les murs du bâtiment pour s'étendre sur tout le territoire de Moselle et Madon. Le lancement de la nouvelle saison c'est demain vendredi 2 octobre, à partir de 18h30, à la Filoche.

Au rendez-vous des lecteurs



Une matinée autour des livres.

Les « Coups de coeur café » ont repris du service ce samedi autour de six personnes.

Les lectures de l'été étaient au coeur de la rencontre. Elles ont été diverses et variées. Ainsi Sandra a dévoré le gros « pavé » de Gabriel Garcia Marquez, « Une vie pour la raconter » tandis que Pierrette a lu deux livres : « Un avion sans elle » de Michel Bussi et « Petites vengeances entre amis » d'un certain Valentin Musso, qui s'avère être le cadet du Musso plus connu, Guillaume.

Un livre présenté par Edith, « Les muchachas » de Katherine Pancol, emmena les participants sur le sujet des femmes battues et leur combat pour retrouver leur place dans la société. Claude, quant à elle, loua les ouvrages de Didier Van Cauwelaert.

Enfin, Denis et Claudette sont revenus sur les trois livres québécois, mis en lice pour l'attribution du prix littéraire organisé par l'association France-Québec en 2015 : « Nous étions le sel de la mer » de Roxanne Bouchard ; « Mort-terrain », de Biz, un auteur-rappeur ; et « Mot », de Julie Héту. La discussion fut enthousiaste et passionnée autour d'un café. Les participants ont cependant regretté que ces séances n'attirent pas plus de monde.

Pourtant, leur engouement pour la lecture et leur envie de partager leurs impressions sont tels que la prochaine séance est attendue avec impatience. Elle aura lieu le 23 janvier 2016, à la bibliothèque, à 9 h 30. Avis aux amateurs !

Jeudi 01 octobre 2015 / Richardménil

Un loup, des enfants et une guitare



Un auditoire passionné par les histoires et la musique.

A la médiathèque, une vingtaine de petits ont écouté avec attention Marie-Christine Fossier, conteuse. Ils ont vibré grâce à la musique de Cyril Juy, guitariste.

Cette intervention a été proposée dans le cadre des médiathèques en réseaux organisé par la CCMM.

Les animateurs ont proposé de nombreuses histoires, des comptines agrémentées de marionnettes sur le thème du loup. C'est avec beaucoup de dynamisme que Marie-Christine a raconté et mimé de belles

histoires. Elle était accompagnée en musique par Cyril Juy.

Petits et grands ont apprécié ce moment et repris en coeur les traditionnelles chansons « Promenons-nous dans les bois », « Loup où es-tu ? », « Petits pouces avec le loup ». Toutes ces histoires ont été choisies parmi les nombreux albums de la littérature jeunesse comme « Au secours voilà le loup ! » de Cédric Ramadier ; « Promenons-nous dans les bois » de Julia Chausson ; « La chaussette de M. Loup » de Sylvie Auzary-Luton et « Vite, vite, au loup ! » de Magdalena Guirao-Jullien. Tout le monde, les petits comme les grands, est reparti enchanté de cette belle matinée.

Samedi 03 octobre 2015 / Pulligny

Un voyage musical riche en rêves



Les enfants captivés par le voyage musical « Tu peux toujours rêver ! »

En ce début de vacances, Jean-Mou et Jean-Fou retrouvent leur chambre. Immédiatement le public est mis dans la confidence : l'un est dirait-on un enfant normal, l'autre plutôt farfelu voire énervé perpétuellement, c'est dire que leur tempérament est diamétralement opposé. Ils ont tout de même un point commun : ce sont deux musiciens de talent, chanteurs également. Peu à peu les deux enfants vont devenir complices à travers leurs aventures

musicales, les acteurs Alex Toucourt et Roberdam étant des musiciens multicalques : guitaristes, clarinettes, accordéonistes, joueurs de banjo, de xylophone, percussionnistes et chanteurs au beau brin de voix. Les enfants, ils étaient près d'une centaine dans la salle du foyer culturel, se sont au fur et à mesure du déroulement du spectacle, identifiés à l'un et à l'autre des personnages découvrant un

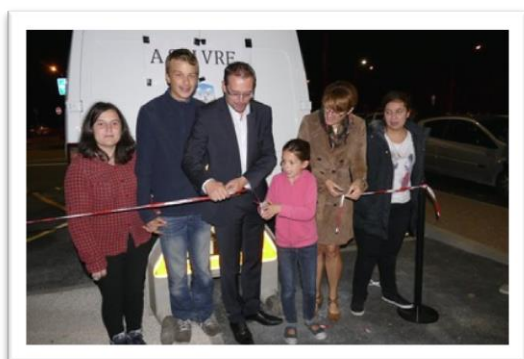
jardin plein de mystères, une potion mystérieuse préparée par la grand-mère avec au passage un message pour le respect de son environnement. Et il fallait bien s'y attendre pour la fin des vacances, Jean-Mou et Jean-Fou deviennent des complices qui auront quelques difficultés à se séparer : conclusion d'un spectacle qui avait pour nom « Tu peux toujours rêver ! » Les spectateurs ne se sont pas privés du rêve offert par ce spectacle proposé dans le cadre du Festival Nancy Jazz Pulsations, le 42e NJP, qui a souhaité depuis 2011 associé les enfants, spectacle jeune public organisé en partenariat avec la Communauté de communes Moselle et Madon, les bénévoles de la médiathèque de Pulligny et la mairie de Pulligny.

Mardi 06 octobre 2015 / Neuves-Maisons

La Filoche au rythme du papier culte



Quand la danse s'empare du papier avec la compagnie Averse.



Inauguration du nouveau ludobus par Filipe Pinho, président de la communauté de communes de Moselle et Madon

Il y avait beaucoup de monde pour le lancement de la 6e saison de la médiathèque la Filoche.

Lors du vernissage, le public a pu découvrir les expositions qui sont programmées dans le nouveau cycle sur la thématique du papier.

Avant le début du spectacle, Filipe Pinho, président de la communauté de communes de Moselle et Madon, a souligné que, dans le climat général difficile, « il est de bon ton que la culture soit sacrifiée sur l'autel des économies et des bonnes gestions. Ce n'est pas le cas en Moselle et Madon car l'ADN de ce territoire a pris d'emblée cette connotation culturelle. Elle se traduit par des lieux mais surtout par des hommes et des femmes qui viennent partager des événements, des actions qui sont organisés par une équipe de professionnels qui sont ici mais aussi par une équipe incroyable de bénévoles qui, tous ensemble, arrivent à faire vivre ce territoire sans différence que l'on habite un village de 40 habitants ou une commune de 8.000 habitants ».

Pendant plusieurs semaines, la Filoche vivra au rythme du papier sous toutes ses formes, dans les livres ou objet de décoration et même de manière virtuelle. La filoche proposera une multitude d'animations, d'expositions et de rencontres avec des artistes reconnus.

Vendredi, c'était aussi l'occasion d'inaugurer le nouveau « ludobus » décoré avec des dessins réalisés par des enfants du territoire.

L'inauguration s'est terminée par un spectacle de danse contemporaine avec la compagnie Averse de Nancy qui s'est emparée avec brio du thème du papier en le transformant en véritable accessoire de danse.

Mercredi 07 octobre 2015 / Xeulley

Musiques et comptines des bébés lecteurs



Des bambins attentifs.

La rencontre de rentrée des bébés lecteurs s'est tenue mercredi dernier à l'accueil périscolaire pour une douzaine d'enfants de moins de 4 ans, accompagnés d'adultes (assistantes maternelles) et quelques mamans. Marie-Christine, l'animatrice de la médiathèque de Moselle et Madon, accompagnée de deux intervenants, compteurs et musiciens, ont animé cette matinée, sur le thème : « Loup y es-tu ? » Au secours voilà le loup. Vite, vite, au loup, promenons-nous dans les bois...

De quoi captiver l'attention des jeunes enfants curieux et friands de ce genre d'histoire autour du tapis de contes, à l'écoute de comptines, jeux de doigts, marionnettes, chants accompagnés d'instruments de musique...

Les livres utilisés lors de cette séance sont disponibles à la médiathèque de la Filoche, où est organisée une rencontre chaque jeudi, à partir de 10 h 15.

Jeudi 08 octobre 2015 / Maron

Dans les petits papiers de l'heure du conte



Des histoires illustrées par des pliages de papier.

L'heure des histoires a repris ce samedi à la bibliothèque.

Animée par deux conteuses, cette séance attire toujours autant d'enfants. A tour de rôle, Isabelle et Florence se relaient pour proposer, chacune à sa façon, des récits basés sur un thème déterminé.

Cette année les séances de contes seront en lien avec les cycles thématiques de la Filoche, médiathèque intercommunale qui entame un cycle sur le papier. Les histoires racontées par les deux conteuses ont mis en scène l'origami, l'art du pliage du papier. Ce mot venant du japonais, la première histoire se déroulait dans ce pays où un roi belliqueux cessa de faire la guerre en découvrant l'origami. Cette fable, ainsi que celles qui ont suivi, ont été

accompagnées de pliages de papier figurant souvent des animaux, comme le lion, le singe, la grenouille.

Point d'orgue de la séance : Florence a réalisé, devant des enfants fascinés, le classique pliage du bateau, qu'elle accompagna de son histoire. Ce bateau, récupérant plusieurs animaux sur le bord de la rivière fit naufrage à cause d'une puce dont le poids était excessif. Le bateau chavira et se brisa, action illustrée par Florence qui déchira le mât et les parties avant et arrière du bateau (en papier), faisant apparaître ce qu'il en restait : la chemise du capitaine !

Elle proposa alors aux enfants de reproduire à l'aide de simples feuilles de papier, les différentes étapes du pliage pour obtenir un joli bateau à ramener à la maison. « Il peut flotter ! », assura-t-elle aux enfants.

Prochaine séance du conte : Halloween le 31 octobre, à 18 h pour les enfants, et 20 h 30 pour les ados.



COMMUNES

CCMM

Au fil des délibérations

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont décidé la mise en oeuvre d'un agenda d'accessibilité pour : le groupe scolaire, l'église, salle des Marronniers et les commerces.

Le conseil autorise le maire à signer tout acte, document pour l'application de cet agenda.

Il donne son accord de principe pour la location de la salle à M. Hauser au tarif de 225 EUR par trimestre, sous réserve de la signature d'une convention avec le demandeur.

Marché public de travaux relatifs au changement des menuiseries des logements au-dessus de l'école : après l'exposé du maire sur le marché prévisionnel, la procédure adaptée (article 28 du code des marchés) le cadre juridique, le conseil autorise la procédure de passation du marché public, autorise le maire à signer le ou les marchés. La présente délibération sera transmise au contrôle de légalité. Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif.

La modification du tableau des effectifs est arrêtée par le CM au 1er octobre 2015 et les fermetures soumises à l'avis du Comité.

Technique paritaire

Le conseil sollicite le concours du département au titre de la dotation de solidarité 2015. Il prévoit le financement suivant : subvention du département 3.500 EUR et autofinancement pour la fourniture et la pose de clôture pour le terrain de football (montant TTC 6.593,76 EUR).

Le conseil sollicite le concours du département au titre de la dotation d'investissement transitoire 2015: fourniture et pose d'une motorisation pour portillon vantail avec une horloge, un vidéophone, un système de badges (montant TTC 8.548,80 EUR).

Subvention du département 4.246 EUR et autofinancement

Le conseil décide de mettre en recouvrement le prix du stationnement annuel des commerces ambulants au 1er janvier. Les sommes déjà versées seront proratisées, le solde sera reporté sur 2016.

Judi 01 octobre 2015 / Neuves-Maisons

Débat autour des pesticides



Une assistance nombreuse.

Le député Dominique Potier, ancien agriculteur, était invité lundi par la CLCV au centre Jean-L'Hôte pour échanger sur les pesticides. Etait présent à la tribune Dominique Marchal céréalier près de Lunéville, agriculteur en GAEC depuis 1976, et qui a développé une forme de cancer du sang à 44 ans, reconnu comme maladie professionnelle. Martine Houot-Marchand, suppléante du député, a confirmé « la montée anormale de certaines pathologies

(Parkinson, diabète...) dues aux pesticides, et dont on commence seulement à mesurer les effets ». Le président de la CLCV du secteur, Bernard Michel, a également signalé que sur le territoire de Moselle et Madon des pesticides et des nitrates peuvent se trouver dans les eaux souterraines, d'où la nécessité de protéger les captages dont celui de Messein et de Méréville et de supprimer l'utilisation de produits chimiques tant dans les communes que chez les particuliers.

A noter qu'en Haute Moselle, les eaux de 12 zones sur 21 sont de mauvaise qualité, a révélé M. Michel.

Jeudi 01 octobre 2015 / Neuves-Maisons

Les métiers du fer, un travail en or



Six apprentis bien encadrés.

Contrairement à une idée reçue, les métiers du fer ont encore un bel avenir. La nouvelle usine de composants pour l'aéronautique de Commercy ne trouve pas de chaudronniers.

En Lorraine, 10 % de la population active travaille encore dans le fer. Vincent Ferry, chercheur formateur à l'université de Lorraine et conseiller municipal a eu l'idée de créer une école de la deuxième chance permettant à des jeunes ayant

échoué aux examens scolaires de trouver un débouché professionnel.

Cette idée était toute trouvée à Neuves-Maisons, cité sidérurgique : créer un institut permettant aux jeunes de se former aux arts du fer, en liaison avec l'éducation nationale, SEGPA du collège Jacques-Callot, lycée La Tournelle de Pont-Saint-Vincent et d'autres établissements autour de Nancy. Dans le cadre de la chaîne éducative.

Les lieux : l'ancien site de l'INRS inauguré par Philippe Séguin, désaffecté, racheté par la communauté de communes. Un projet : fabriquer des barrières métalliques pour sécuriser les accès à l'ancienne mine du Val-de-Fer. Une équipe : souvent des bénévoles. Une idée : transmettre un savoir-faire.

Ils sont là, à six, dans un local grand comme une usine avec une petite forge à l'ancienne et trois machines récentes. Il s'agit de découper des barres de fer, de les percer et de souder les éléments. Tout cela selon des plans précis, des formules mathématiques et du réglage de la vitesse des machines, pour aboutir à des barrières strictement identiques à celles posées autrefois, explique François Boyette, entouré de Thierry Tonnelier le forgeron, d'Alain Succard ainsi que Francis Vinchelin et Michel Henriët, anciens de la sidérurgie, bénévoles. Les apprentis officient en binôme sur chaque machine, sous l'oeil d'un maître.

« Les métiers du fer restent nobles », affirme Vincent Ferry confiant dans l'avenir de cet institut, avec l'appui du maire Jean-Paul Vinchelin et de Pascal Schneider, conseiller départemental, vice-président de la CCMM et 1er adjoint au maire.

Samedi 03 octobre 2015 / Xeulley

Les délibérations du conseil

Le conseil municipal s'est dernièrement réuni en séance ordinaire, après avoir validé le compte rendu du conseil du 31 août, à l'unanimité, en présence de douze conseillers, deux excusés : B. Bagard et E. Pruniaux et un pouvoir de D. Morlon.

A l'ordre du jour, des décisions adoptées, à l'unanimité des présents.

Droit de préemption (deux déclarations d'aliéner) : un immeuble sis sur la commune, 2, rue de la Libération, cadastré AD 112 pour une superficie de 8 a 26 ca, le conseil n'exercera pas son droit de préemption.

Un immeuble sis sur la commune, au 19, rue Sous-les-Vignes, cadastré AD 241 pour une superficie de 2 a 96 ca, le conseil n'exercera pas son droit de préemption.

Vente du bois communal : rappel de la délibération du 08/10/2014 n° 7.10-62-2014 validant le programme de travaux dans la forêt communale pour une estimation de 200 m³ de bois de chauffage, sur la parcelle n° 13, les élus décident de vendre ce bois aux particuliers à 10 EUR le stère. Les inscriptions en mairie auront lieu à partir du jeudi 15 octobre et ce jusqu'au lundi 16 novembre. Les parts seront attribuées après ces dates ; le conseil valide cette proposition.

Dimanche 04 octobre 2015 / Messein

Au fil des délibérations

Le conseil municipal de rentrée était placé sous la houlette du maire Daniel Lagrange. Après approbation du PV du dernier conseil, les élus ont planché sur les délibérations suivantes.

Location de chasse : majoration de 1,006 % sur le montant du bail de location qui passe de 226,64 EUR à 228,92 EUR.

Corinne Weigerding, conseillère municipale, est remboursée de la somme de 51 EUR qu'elle a avancée pour l'achat d'un cadeau à l'occasion du départ de Mme Gabaye, institutrice au groupe scolaire.

Air liquide : signature de la convention proposée pour la mise à disposition de bouteilles à oxygène et d'acétylène, pour une durée de 5ans, moyennant une redevance de 730 EUR.

Indemnités de sinistres : accepte les chèques suivants transmis par la SARL Varnerot, l'assureur de la commune pour des sinistres divers : 544,32 EUR (panneau de signalisation rue de la Moze), 797,74 EUR (poorte d'entrée au périscolaire), 2.268,54 EUR (candélabre rue J.-Curie), 428,59 EUR (remboursement de franchise suite au recours pour le sinistre survenu au périscolaire).

Validation du règlement intérieur du personnel communal qui sera applicable à l'ensemble du personnel de la collectivité, et propose qu'une réflexion soit menée pour étudier l'organisation du temps de travail à compter du 1er janvier 2016.

Repas des anciens : une participation de 30 EUR sera demandée aux personnes n'habitant pas Messein et souhaitant y participer.

Après une explication très argumentée d'un conseiller municipal concernant le devis présenté par l'entreprise Jérôme Husson pour des travaux de plomberie dans le local où loge l'APEM pour un montant de 1.233,60 EUR TTC, celui-ci a été adopté par 12 voix, 4 contre et 3 abstentions.

Dimanche 11 octobre 2015 / Maron

Une randonnée au fil de l'eau



On attend le bus pour partir en randonnée.

Le groupe de randonneurs a pris ce jeudi 8 octobre la nouvelle ligne de bus B du T'MM pour se rendre au départ de la randonnée fixé à Messein. Pour la plupart d'entre eux, prendre le T'MM était une première ! Et en empruntant son itinéraire, ils ont tous constaté que c'était sans doute un excellent moyen de se déplacer sur le territoire. Arrivés à Messein, c'est par la zone des étangs que les randonneurs ont débuté leur balade. Ils atteignirent alors le secteur de l'usine métallurgique de Neuves-Maisons et son bassin de retournement accueillant les bateaux venus, soit débarquer leur ferraille en vue d'être

transformée en fil, soit partant chargés des énormes rouleaux de ce fil fabriqué à l'usine.

Après Pont-Saint-Vincent, la balade fut plus bucolique, le long de l'ancien cours de la Moselle. Ils purent découvrir des hérons, des canards ou des poules d'eau et aperçurent aussi les premières manifestations de l'automne offrant déjà sur les coteaux ses couleurs ocre et jaune.

Lundi 12 octobre 2015 / Maizières

Bien dans son corps, bien dans sa tête



Petit échauffement avec la chenille...

Depuis plusieurs semaines, les séances de gymnastique douce pour les seniors ont repris et remportent un franc succès. En effet, à chaque séance, une bonne vingtaine de dames, encadrées par Vincent et Marlène enchaînent pendant une heure, les assouplissements, les exercices d'équilibre, les jeux avec ballon, la relaxation, toujours dans la bonne humeur. Ces séances sont aussi, pour certaines, la seule occasion de sortir de « son chez soi » et

permettent de nouvelles rencontres. Chaque vendredi de 10 h à 11 h, salle des sports rue du Fort. Séance d'essai gratuite. Infos sur place.



ACTUALITES

DIVERSES

La Métropole avant avril 2016

Dans un long discours sur la construction de la métropole, André Rossinot a donné hier quelques dates clé, avec un vote formel de confirmation de la transformation du Grand Nancy en métropole avant la fin de l'année 2015, et un vote définitif sur le nouveau statut avant le 31 mars 2016.

« Dans cette grande région Est de 5,5 millions d'habitants, plus vaste que la Belgique, une métropole dans l'espace lorrain s'impose naturellement, en complément avec la métropole à vocation européenne qu'est Strasbourg, et dont il serait vain et contre productif de contester le statut de capitale », a indiqué le président du Grand Nancy, estimant que la métropole nancéienne peut devenir la deuxième métropole de la nouvelle grande région..

« Une métropole oui, mais pour quoi faire ? » a interrogé le socialiste Bertrand Masson. « Cette question croise celle de la vie réelle des gens. Nous devons donc ouvrir le périmètre de la métropole ! » Son collègue Hervé Féron a également estimé « qu'il ne s'agit pas de s'enfermer dans un territoire qui s'arrêterait aux frontières actuelles du Grand Nancy, au contraire ! » Et Mathieu Klein d'ajouter que « l'étape métropolitaine sera utile, comme l'étape d'intégration des territoires du sud de la Meurthe-et-Moselle... »

Mais pour André Rossinot, « nous devons davantage fonctionner par projet que par périmètre ». En cause : les différences d'intégrations entre les communes du Grand Nancy et les communes extérieures. « La marche sera difficile à monter ! » a estimé le président de la communauté urbaine, laissant en suspens son rôle dans la nouvelle structure : « Quel va être mon rôle, ce que je vais devenir ? » André Rossinot a posé la question sans apporter de réponse.

A la rencontre des créateurs d'entreprises



La genèse de l'atelier "De Pierre en Fille" expliquée à Thibaut Villemin et Martine Huot-Marchand.

Le Conseil Régional de Lorraine mène des actions en faveur de la création et la reprise d'entreprises et aide à l'accompagnement des porteurs de projets. Les élus de la région travaillent en collaboration avec les différents dispositifs existant sur le territoire comme les agences de développement économique ou encore les couveuses ou pépinières d'entreprises.

Dans ce cadre, Thibaut Villemin, 1^{er} vice-président de la Région, était en visite sur le Pays Terres de Lorraine pour rencontrer des créateurs d'entreprise et faire le point sur l'efficacité des dispositifs d'aide. Il a fait étape à l'atelier "De Pierre en Fille" installé depuis le début de cette année rue des Marcottes. Il tenait à rencontrer Camille Détré et son père Francis qui se sont associés pour créer leur activité de travail de la pierre. Cette création a été soutenue et aidée par "Cohérence Projets", couveuse d'entreprises située à Briey, l'ADSN agence de développement basée à Neuves-Maisons et par la Mission Lorraine des Métiers d'Art.

"De Pierre en Fille"

Tous ces acteurs se sont retrouvés à l'atelier en compagnie de Mme Huot-Marchand, député suppléante, et de différents élus du secteur pour découvrir l'activité originale développée par "De Pierre en Fille". Relance et développement de la tradition des bornes vigneronnes, sculptures originales, gravures sur pierre ou encore travaux de rénovation : les projets sont nombreux à être mis en place par les deux artisans. Ils ont aussi écouté avec intérêt les liens que Camille et Francis ont tissé avec le Fablab du Cerfav de Vannes-le-Châtel pour créer une passerelle entre l'art du verre et celui de la Pierre. Les verriers ont initié les graveurs à la technique du sablage très utilisée en verrerie et qui peut permettre aussi de créer des oeuvres lapidaires originales et personnalisées. Une démarche innovante qui a séduit les responsables présents, à l'écoute du cheminement qui a aidé à la création d'entreprise, mais aussi attentifs aux obstacles que les artisans ont rencontrés.
